Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 27 (1842)

Artikel: Cautérisation avec les acides concentrés

Autor: Mayor

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-89750

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Beilage XII.

CAUTÉRISATION AVEC LES ACIDES CONCENTRÉS.

Les cautères (actuels et potentiels) sous le triple rapport de modificateurs de la vitalité, de révulsifs et de destructeurs de quelques parties de l'organisme vivant, sont généralement appréciés comme de puissans agens thérapeutiques. Quoique leur nombre soit très-considérable, ils nous laissent encore plus que l'embarras du choix; aucun d'eux, par exemple, ne présente cet avantage: d'agir sur de larges surfaces et, à la manière du feu, sans en avoir les terribles apprêts, sans s'accompagner d'émotions diverses, de cris, de mouvemens presque convulsifs, et sans être suivi d'effroyables douleurs. Tous les praticiens regrettent donc, chaque jour, que ces inconvéniens graves et inévitables, les privent d'avoir recours aux plus énergiques des cautérisans, et qu'ils soient obligés d'y suppléer, plus ou moins mal, et toujours au détriment du but curatif, qu'ils se proposent.

Aussi l'ammoniaque, le métal plongé dans l'eau bouillante, les moxas avec le coton, la potasse, la pâte de Vienne, et celle de Cancoin ne pourront jamais suffire, lorsqu'il s'agira surtout, comme avec le fer rouge, d'établir

des raies plus ou moins rapprochées, longues, larges et profondes, et qui cernent et sillonnent de vingt manières différentes, toute une surface, même d'une certaine étendue. Or, ce mode efficace ne peut pas seulement concerner les tumeurs blanches, les engorgemens articulaires, les affections rachidiennes, où on emploie, encore quelques fois, le feu, sous cette forme et à l'instar des vétérinaires; mais il devra s'appliquer, en outre, à une foule de cas pathologiques opiniâtres et graves, qui invahissent tout le reste de l'organisme, et contre lesquels, cependant, on ne songe guère à appliquer le feu, malgré la fameuse sentence du père de la médecine: «quae ignis non sanat, insanabilia.»

La cause de cet abandon réside, sans contredit, non pas dans le peu de confiance qu'inspire ce genre de médication, car il a fait ses preuves, mais dans l'embarras d'en faire usage, sans passer pour cruel, barbare et inhumain. Il suffirait donc de ne plus se compromettre, sous ce rapport, pour rendre à ce moyen curatif tout à la fois, et sa valeur insigne et sa popularité.

Dès longtemps les acides minéraux concentrés m'ont paru réunir ce double avantage, et voici comment je les emploie et en fais usage très-fréquemment:

J'ai un pinceau en fils de verre ou d'amyanthe, ou bien un simple tube en verre; je le plonge dans un flaccon, qui contient l'acide, et je le porte sur les points que je veux cautériser. J'y dessine, tout à mon aise, et j'y établis, dans tous les sens convenables, le nombre, la longueur et la largeur des lignes que je désire, sans que le malade ait, la moindre inquiétude, au sujet de mon opération, et sans qu'il fasse de mouvemens desordonnés.

Je passe et repasse le pinceau ou le tube, aussi souvent qu'il est nécessaire, et suivant que je veux agir plus ou moins fortement ou profondement; puis je laisse au liquide le temps de se dessécher, s'imbiber ou s'amalgamer, ce qui est l'affaire de deux ou trois minutes.

Ma conduite alors varie suivant le but que je me propose: Si donc je tiens à la cautérisation, pure et simple, à l'inflammation qui en resulte et à la persistance seule de cette dernière, sans que l'escarre, dégénère en suppuration; je recouvre le tout de coton cardé ou d'ouate, exactement comme si j'avais une brulure, à traiter. Je préviens, en effet, presque toujours, par là, toute solution apparente de continuité, et je n'apperçois désormais et le plus souvent, qu'une croute brunâtre, qui reste en place, plus ou moins longtemps (quelques semaines par fois) et qui laisse, en tombant, une trace rouge foncée, qui persiste pendant quelques temps encore, pour laisser une cicatrice linéaire quelconque. Si, au contraire, j'attache quelque importance à ce que mes brutures entrent en suppuration, je m'abstiens de ce pansement sec, et j'ai recours au cérat, à un emplâtre, au cataplasme, aux fomentations émotientes, au taffetas gommé etc. Tous ces moyens produisent, du reste, le même effet, quoiqu'on les applique plusieurs jours après le coton, et lorsque celui ci semble avoir agi, déjà suffisamment, comme un simple dessicatif, et qu'il ait comme cicatrisé les tissus cautérisés.

La douleur qui suit l'action du caustique, commence à se faire sentir, dès la première demi-minute, et continue à devenir graduellement plus intense, quoique toujours très-supportable, pour disparaître, presque complétement au bout d'une heure ou deux. L'application du

coton cardé a évidemment ici un effet calmant ou sédatif; car j'ai vu un enfant, dont je venais de couvrir la fesse des rayes en tous sens, pour une coxarthrocace très-grave, et dont les cris et les pleurs cessèrent assez promptement, aussitôt que mon pansement avec le coton fut fait et que j'eus donné un petit bonbon. Il est assez inutile que je passe en revue les cas nombreux et divers qui peuvent reclamer ce mode facile de cautérisation transcurrente. L'indication de ce mode de médication, se trouve, ainsi que tant d'autres choses, dans les besoins, la volonté, les convictions et les caprices de chaque praticien. Je n'ai pas à m'en occuper.

Mes prétentions ne doivent s'élever ici, qu'à fournir, à chacun d'eux, un moyen de les satisfaire, toujours très-facilement, et à mettre à leur dispositition une nouvelle corde à leur arc, pour la guerre qu'ils ont mission de faire aux maux qui affligent l'humanité. Je dirais seulement: que j'ai rayé et stigmatisé, de cette manière, le larynx, pour une altération suspecte de la voix; le vertex et la nuque, pour des accès épileptiformes; l'apophyse mastoïde, pour la surdité; le thorax et notamment les intervalles intercostaux, dans un épanchement pleurétique; la région épigastrique dans certaines gastralgies; l'abdomen pour des engorgemens fluctuans; les articulations pour des tumeurs blanches, les membres pour des exostoses etc. J'ajouterai, que j'ai mis aussi ce moyen en pratique contre les varices, et qu'il est bien plus commode et facile à manier que la potasse ou la pâte de Vienne. On lui donne toute l'étendue qu'on désire, et rien que celle dont on croit avoir besoin, et, au moyen du coton cardé, on est presque toujours sur d'avoir, une croute noire et sèche,

qui, lorsqu'elle tombe, laisse une cicatrice plus ou moins noueuse, dure et épaisse, en laquelle la veine variqueuse semble s'être transformée.

Je n'ai, du reste, jamais observé d'érysipèle, à la suite de cette cautérisation; ni d'inflammation vive, quand on à soin de protéger les raies avec du coton cardé. Celles-ci restent, en général, dans la circonscription qu'elles ont obtenues, par le pinceau ou le tube; mais si on les traite avec un corps émollient au gras, elles prennent de l'extension et s'accompagnent d'une auréole inflammatoire, qui les assimile à d'étroites plaies suppurantes. Quoique tous les aeides qui sont capables de carbonniser rapidement nos tissus, soient convenables pour l'objet, en question, le sulphurique parait, néanmoins, l'emporter; mais il attire si facilement l'humidité atmosphérique, et il s'affaiblit, par conséquent si vite, quand on est dans le cas de déboucher fréquemment le flaccon, qu'il peut convenir de la conserver dans de très-petits vases. J'indiquerai, d'ailleurs, comme un excellent porte caustique, un pinceau en fils déliés de platine au d'or.

Je suis, très-probablement, le premier qui ait eu l'idée d'un pareil agent de cautérisation, tant les choses les plus simples, les plus commodes et les plus utiles semblent condamnées à devoir être les dernières apperçus; je ne connais personne, du moins, qui recommande ce procédé, et aucun écrit où il en soit fait mention; mais, si on l'a indiqué ou employé, quelque part, il faut convenir qu'il a joué de guignon, car il est tombé dans un profond oubli, dans la plus complète désuétude. Au lieu de l'en tirer, comme il mérite, voudra-t-on, par hazard, ainsi qu'on a coutume de dire et de faire : entendre, la voix d'une

longue expérience, et laisser hautement parler les faits, avant de se décider, tant seulement, à l'essayer? C'est possible. C'est prudent, ajoutera-t-on peut être encore. Mais, voilà, tout justement aussi, comment on arrive à se priver de la plupart des innovations, même des plus heureuses! Que l'expérience et l'observation soient indispensables, pour fixer, si l'on peut, les indications des révulsifs et des cautères, personne ne le contestera; mais qu'on veuille y renvoyer l'homme de l'art, lorsqu'il sera question du caustique que je propose, ce serait aussi étrange que puéril; et l'on mériterait l'apostrophe d'un célèbre académicien de Lausanne, du savant VINET: «L'ex»périence et l'observation, c'est, dit-il, une paire de bé»guilles, à l'usage de ceux qui ne peuvent pas avancer »autrement.» Cette question rentre, au demeurant, dans celle qui s'agite dans l'intervalle immense qui sépare la médecine et la chirurgie et qui les caractérise l'une et l'autre. L'expérience, toujours très-difficile, et l'observation méticuleuse sont nécessaire à la première: tandisque l'exactitude et le positivisme de la seconde peuvent la mettre au-dessus de l'observation et de l'expérience.

MAYOR.